



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Commission scolaire des Chic-Chocs

750 801 \$ de plus pour corriger le déficit d'entretien de huit de ses immeubles

Gaspé, le 30 mars 2007 – La présidente de la Commission scolaire, madame Pâquerette Sergerie, est heureuse d'annoncer que dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » prévue aux règles budgétaires des commissions scolaires pour 2006-2007, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport alloue une somme additionnelle de 750 801\$ à la Commission scolaire des Chic-Chocs pour la concrétisation de projets d'amélioration pour huit de ses établissements.

Le budget initial qui avait été attribué à l'amélioration, à la modification et à la transformation de l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire pour 2006-2007 était de 633 263\$. L'ajout de cette nouvelle allocation permettra de porter la somme consacrée cette année à la restauration de certaines de ses infrastructures à 1 384 064\$.

Ce sont les huit établissements suivants qui bénéficieront de correctifs importants soit à leur toiture, à leur fenestration ou à leurs parements extérieurs :

Les écoles Notre-Dame-de-Liesse, De l'Anse, Des Bois-et-Marées, Aux Quatre-Vents, Saint-Joseph-Alban, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et St-Rosaire ainsi que le Centre d'éducation des adultes l'Envol.

Une école ou un centre représente bien plus qu'un établissement pour les élèves et les membres du personnel scolaire. Une école ou un centre est un milieu de vie et d'apprentissage. Il est important que tous s'y sentent bien et cela contribue, bien sûr, au développement du sens d'appartenance à son environnement et par le fait même au développement d'une culture de la réussite, préoccupation importante issue du Plan stratégique de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

-30-

Source :

Marie-Noëlle Dion, agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499, poste 240

Télécopieur : (418) 368-6531

Site Internet : www.cschic-chocs.net